



Avis de course
Semaine du soir de Sciez
les 17,18 et 19 juin 2021
organisé par le Cercle Nautique de Sciez

1- Règles :

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV 2021-2024),

2- Inscriptions :

Le vendredi 11/06 et le mardi 15/06 de 19h00 à 20h30 au club house du CNS.

Le jeudi 17 juin de 17h30 à 18h30

Sur le site du CNS : <https://cnssciez.fr/semaine-du-soir-2021/>

Les bateaux désireux de participer devront être titulaire d'une assurance en responsabilité civile d'un montant minimum de 1'500'000 euros.

3- Droits à payer :

35 euros par bateau.

4- Programme :

Une manche le 17 et le 18 de 19h à 20h30

Deux manches le 19 juin de 16h à 19h

5- Instructions de course :

Les instructions de course seront remises lors de l'inscription ou sur le site du CNS la veille de la course : <https://cnssciez.fr/semaine-du-soir-2021/>

6- Parcours :

Les parcours seront de types bananes dans la baie de Sciez.

7- Classements :

Un classement temps réel, un classement compensé général, un classement compensé par classe seront établis.

8- Places de port :

Des places de port en bout de ponton sur les pendilles sont réservées pour les régatiers.

Contact capitainerie : 04 50 72 60 33

9- Remise des prix :

Elle aura lieu dès que possible après la dernière manche courue le samedi 19 juin.

10- Décisions de courir :

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. Par conséquent, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

Contact CNS : contact@cnssciez.fr